



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique forestière

Question écrite n° 110765

## Texte de la question

M. Christian Paul attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la prise en compte de la biodiversité et le respect de la multifonctionnalité des forêts dans les politiques publiques. La forêt française et singulièrement la forêt bourguignonne sera dans les années à venir menacée par une exploitation intensive si des nouveaux outils de régulation ne sont pas mis en place, en complément des chartes forestières de territoires. Face à ce risque, la mobilisation des acteurs locaux, communes rurales, associations, habitants, ne suffit pas à couvrir les besoins de replantation de variétés diversifiées. Cette situation est d'autant plus inquiétante que la stratégie nationale récemment révisée n'est pas à la hauteur des enjeux et orientations européennes en faveur de la biodiversité. À titre d'exemple, elle ne prend pas en compte le « capital naturel » dans les décisions économiques, ainsi que le préconise les acteurs de la conférence de Nagoya sur la diversité biologique en octobre 2010. Il lui demande donc quelles mesures concrètes et quels engagements entend-il promouvoir à ce stade décisif pour l'avenir de la forêt.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Paul](#)

**Circonscription :** Nièvre (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 110765

**Rubrique :** Bois et forêts

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 juin 2011, page 6191

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)